

N/REF : 2/01/2026 14H58 C:265041 I:33809
V/REF : TEL JUMP PARK
V/Appel du Vendredi 02/01/2026 a 14H58

JUMP PARK ECHIROLLES

**1 RUE DU MARECHAL LECLERC
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de - 2ans/Prof.
Cf localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 06 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 MARECHAL LECLERC - ECHIROLLES MR DAMIEN PIKKIONE 07 69 04 20 86
SITE JUMP PARK - VOIR APF

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION
REMONTE DANS LE DOUCHE - RESEAU BOUCHÉ

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 05/01/2026 A 10H45
INTERVENTION DEPUIS LE SITE
DEBOUCHAGE DU RÉSEAU JUSQU'AU COLLECTEUR
RESEAU CASSÉ
EXTRACTION DE LINGETTES
CONTROLE BON ECOULEMENT EN PRESENCE DU CLIENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66

TOTAL H.T.	270,66
T.V.A. a 20,00%	54,13
TOTAL T.T.C.En EURO	324,79

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN